

# Dossier de presse

Jeudi 29 août 2019

SERVICE PRESSE  
VILLE DE GRENOBLE  
[presse@grenoble.fr](mailto:presse@grenoble.fr)  
04 76 76 39 21  
04 76 76 11 42



## Rentrée scolaire 2019



## Edito

Cette année, nous célébrons les 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'ONU à l'unanimité en 1989.

Cet anniversaire est l'occasion de rappeler que nos politiques éducatives sont affaire de droits : la Ville, membre d'une communauté éducative, doit s'engager **pour protéger l'enfant contre toute forme de discrimination, lui donner un cadre pour qu'il se construise en équilibre, l'associer aux décisions qui le concernent en fonction de son âge et de son degré de maturité, prendre en compte les personnes responsables de l'enfant**, les accompagner et les orienter pour qu'il exerce effectivement ses droits et **qu'il s'exerce, chaque jour, pour devenir un citoyen libre et éclairé.**

Pour cela, bien sûr, **la Ville construit, agrandit, aménage des écoles, qui représentent le premier budget d'investissement de la Ville.** Elle garde toujours à l'esprit la nécessité impérieuse d'être exemplaires sur les plans de la **santé** et de **l'environnement** pour répondre à l'urgence écologique et climatique, de penser les écoles comme des **cœurs de quartiers qui bénéficient à toutes et tous**, **d'associer les familles** aux décisions, **d'impliquer activement les enfants** dans les réflexions, comme c'est le cas pour le nouveau projet de cour d'école à Clémenceau.

Elle s'engage chaque année davantage **pour que tous les enfants aient les outils pour grandir, penser leur vie et en devenir acteurs**, des temps périscolaires à l'éducation artistique et culturelle, du repas aux activités sportives. Elle se mobilise aux côtés de celles et ceux qui en ont le plus besoin : **nouveau projet culturel complet à l'école Anatole France, dotations aux écoles échelonnées selon la situation socio-économique des familles, présence renforcée des ATSEM en maternelle.**

S'investir pour l'école et l'éducation, c'est aussi **repenser notre rapport à la ville et à l'environnement urbain**, en sécurisant l'espace public, en veillant à mieux le partager, car ce qui est bon pour les enfants est bon pour tou•tes les habitant•es.

Au début de l'année 2019, la Ville de Grenoble a obtenu le **titre « Ville amie des enfants » de l'UNICEF.** C'est dans cet esprit que **le projet éducatif 2019-2022 a été voté au Conseil municipal du mois de juin 2019**, pour faire vivre, dans tous ses temps et tous ses lieux, la ville à hauteur d'enfant.

Eric PIOLLE

Elisa MARTIN

Fabien MALBET

# 1/ Réussir dans les quartiers populaires

La Ville de Grenoble est mobilisée pour lutter contre toutes les assignations et permettre à tous les enfants de réussir, quelle que soit leur situation.

Elle consacre des moyens conséquents aux **écoles en éducation prioritaire** (« REP »), en éducation prioritaire renforcée (« REP+ ») et écoles assimilées « éducation prioritaire » par la Ville en raison de la situation socio-économique des familles (3 écoles), qui accueillent 40% des élèves grenoblois :

- des classes de TPS (très petite section) ouvertes par l'Education nationale,
- une période de plus d'intervention des éducatrices et éducateurs sportifs (ETAPS),
- une présence des musiciennes et musiciens intervenants renforcée (cycle 2 + cycle 3),
- des subventions aux projets d'école jusqu'à deux fois supérieures,
- une intervention systématique et renforcée du pôle prévention et éducation (prévention bucco-dentaire, langage, rapport aux écrans, nutrition) du service municipal de santé scolaire
- un dépistage supplémentaire en CE2 par la santé scolaire,
- des séjours dans les bases de plein air favorisés,
- un déploiement des vidéoprojecteurs prioritairement dans ces écoles,
- des moyens renforcés sur les temps périscolaires.

## C'est nouveau !

Cette année,

- la Ville a augmenté de 7% le budget aux coopératives scolaires en appliquant **une modulation en fonction du QF médian, ce qui permet d'augmenter jusqu'à 15% les dotations des écoles dont les familles sont les plus fragiles** (sans baisse pour les autres écoles).
- **Toutes les classes de maternelle sont dotées d'un poste d'ATSEM à temps complet**

La Ville saisit les opportunités qui répondent à ses priorités éducatives. Ainsi, les Villeneuve de Grenoble et d'Echirolles ont été présélectionnées par l'Etat pour le label « **Cités éducatives** », qui permet d'obtenir des moyens supplémentaires pour développer des projets éducatifs transversaux, articulant les différents temps de l'enfant. Suite au dépôt du dossier de candidature par la Ville fin juin, l'Etat prendra sa décision sur les quartiers retenus dans le courant du mois de septembre.

## >>> Focus sur le nouveau parcours culturel à l'école Anatole France

### Vivre les cultures dans toutes leurs dimensions, tout au long de sa scolarité

Lancement à la rentrée 2019

La Ville est engagée pour renforcer l'attractivité des écoles situées dans des quartiers populaires. L'objectif : donner envie à des familles venues d'autres secteurs de la Ville d'y scolariser leurs enfants, et contrer les logiques d'évitement scolaire. C'est l'objet de la classe à horaires aménagés musique à l'école Jouhaux, du projet théâtre à l'école Grand Châtelet, des sections internationales proposées dans plusieurs écoles de la ville ou de la classe à horaires aménagés théâtre développée avec le collège Aubrac.

Cette année, un nouveau projet est lancé à l'école **Anatole France**, destiné à tous les enfants de l'école élémentaire. **Les 5 équipements culturels municipaux** (Bibliothèque, Conservatoire, Musée, Museum, Théâtre) ont travaillé avec l'équipe de l'école pour que les enfants bénéficient d'un **parcours culturel complet, du CP au CM2**.

## Les objectifs :

- accompagner les enfants dans leur émancipation,
- renouveler l'image de l'école,
- ouvrir leurs horizons hors de l'école et du quartier,
- permettre aux enfants et à leurs familles de s'approprier les lieux culturels.



**Les élèves de toutes les tranches d'âge bénéficieront d'un parcours culturel complet**, par un lien particulier entre chaque niveau de classe et un équipement culturel municipal, en dialogue avec les équipements de proximité et en lien avec les familles.

- **Dès la rentrée 2019, le Musée travaillera avec les CM2** sur un parcours comprenant une visite de chaque exposition, deux ateliers, deux rencontres découverte des métiers, une projection dans l'auditorium.
- A partir du mois de novembre, **le Conservatoire mettra en place un parcours de découverte des instruments avec les CP.**
- **Le Muséum** rejoindra l'aventure en mars **avec les CE2 autour de la prochaine exposition temporaire.**
- **Théâtre et bibliothèque** compléteront le parcours à la rentrée 2020.

Le parcours permet aux enfants de s'engager dans la pratique artistique et de découvrir les œuvres, les lieux, mais aussi les métiers et l'environnement de ces lieux culturels. Le contenu du parcours est travaillé avec les enseignants, notamment pour faire le lien avec les programmes scolaires.

Chaque équipement culturel municipal proposera un parcours riche et diversifié comprenant :

- une thématique et des objectifs pédagogiques partagés avec l'équipe enseignante,
- un suivi des élèves tout au long du parcours,
- la découverte des œuvres, des métiers et des lieux,
- 8 à 10 séances sur l'année,
- des séances à l'école et d'autres dans les murs de l'équipement culturel,
- une implication des familles pensée en amont.

## 2/ Investir pour bien grandir : l'école, la cour

### >>> Focus sur le projet concerté de cour d'école à Clémenceau « Libre cour », un projet pilote pour une cour favorisant l'égalité filles-garçons, la place de la nature et la participation des enfants

Fin 2018, l'école primaire Clémenceau a été choisie pour une rénovation de ses cours.

La Ville a choisi de travailler en co-construction avec les enfants et en concertation avec les adultes pour recréer des espaces :

- **plus frais** notamment en été (lutte contre les îlots de chaleurs) et perméables (infiltration des eaux de pluie),
- **plus verts** avec une plus grande présence d'arbres, de massifs jouant un rôle pour la biodiversité.,
- **où chacun trouve sa place** (question du genre et de l'égalité d'usage des espaces entre filles, garçons, petits et grands),
- à l'image des enfants, **plus gais, colorés...**

Une démarche novatrice, impliquant les enfants et l'ensemble des adultes, parties prenantes, a été engagée au printemps 2019. Les travaux sont prévus à l'été 2020.

200 000 euros sont consacrés par la Ville à ce projet. Des partenariats sont en cours de consolidation pour compléter cet investissement.



#### La concertation (février-juillet 2019) :

Un premier échange a eu lieu avec la direction de l'école en février afin de partager les modalités de travail.

Un partie des usager•es adultes ont été interrogé•es pour comprendre l'utilisation de ces cours en temps scolaire : par qui, quand, comment et quelles sont les contraintes à prendre en compte.

L'équipe périscolaire a été sollicitée pour engager la co-construction avec les enfants.

**5 ateliers ludiques ont été montés avec le concours de l'association *Robins des Villes*** qui a mené des expériences similaires en région lyonnaise. Cela a permis de **comprendre le fonctionnement et les attentes des enfants** pour aboutir à des propositions d'éléments de programme spatialisés.

Le 25 juin, lors de la fête du périscolaire, **les enfants ont présenté ce travail à leur famille autour d'une douzaine de propositions réalistes** : serre pour cultiver des plantes et des fruits, cabanes, arbres fruitiers, potager avec terrasse pour goûter, espace pour se reposer et discuter avec des poufs, jeux d'équilibre, espace pour se détendre avec une bibliothèque partagée et des jeux de société, meilleur partage du gymnase...

Le personnel d'entretien, les encadrant•es du périscolaire, les responsables du centre de loisirs ont également été interviewés.

### Les prochaines étapes :

Avec l'ensemble de ces données et le travail effectué par les enfants, le bureau d'études va pouvoir travailler sur des **premières esquisses qui seront présentées courant septembre**.

Au vu des retours, elles seront affinées pour **aboutir, en octobre, à un avant-projet**. Il sera également présenté pour échanges avec l'ensemble des participant•es (enseignant•es et direction de l'école, enfants, parents d'élèves, personnel d'entretien, encadrant•es du périscolaire et équipe d'animation vacances).

Les élu•es procéderont à l'automne aux arbitrages nécessaires, permettant de **stabiliser le projet pendant l'hiver**.

Les travaux débuteront aux grandes vacances 2020. D'ici là, les liens vont être gardés avec les enfants qui pourront certainement participer à égayer les cours, certaines actions pourraient en effet débiter par anticipation des travaux.

*(Détail du projet dans le communiqué de presse « Libre cour » [ici](#))*

## >>> Le plan écoles : 5 nouvelles opérations livrées, un chantier lancé, un nouveau nom !

Le plan écoles a été lancé en 2015 pour :

- **répondre à la hausse des effectifs** scolaires à Grenoble (+25% de 2004 à 2017, soit 125 classes de plus au total, et 72 classes de plus depuis 2014)
- **accueillir la communauté éducative et les enfants dans de bonnes conditions** : rénovation des locaux, qualité environnementale et de l'air intérieur, locaux destinés à la restauration scolaire, aux activités culturelles et physiques, espaces pour les équipes pédagogiques, accueil des familles
- **penser les écoles comme des cœurs de quartiers** qui bénéficient à tous les habitant•es (îlots de fraîcheur, espaces partagés avec les associations engagées pour l'éducation et la vie de quartier),
- **associer l'ensemble de la communauté éducative**, par des réunions d'information et de travail pour présenter et faire évoluer les projets, impliquer les élèves dans la dénomination des écoles, dans les nouveaux usages des écoles...

L'ensemble des opérations répondent à un cahier des charges exigeant en matière environnementale (matériaux biosourcés, traitement de l'air, production énergétique...) et sociale (clause d'insertion dans les marchés publics).

### Le plan écoles en bref, ce sont :

- **65 millions d'euros de budget** (le 1<sup>er</sup> budget d'investissement de la Ville), un cahier des charges exigeant en matière environnementale et sociale (clause imposant le recours à l'emploi d'insertion)
- **5 nouvelles écoles** : Simone-Lagrange (2018) ; Florence-Arthaud (2019), « Hoche », (2020), Diderot (2020 et 2021) et « Flaubert » (2023)
- **4 extensions** : Buffon (2019), Racine maternelle (2017), Racine élémentaire (2021) et Grand Châtelet (2024)
- **4 rénovations thermiques** : Paul-Painlevé (2019), Elisée-Chatin (2019), Ampère (2019-2020), Joseph-Vallier (2021)
- **4 nouveaux restaurants scolaires** : Sidi Brahim (2017), Elisée-Chatin (2017), Jouhaux (2017), Buffon (2019)



*Des investissements sur les écoles sont également programmés au titre de la rénovation urbaine de la Villeneuve à partir de 2023.*

**L'actualité du trimestre est intense** (détail des opérations en annexe) :

- Première rentrée pour la nouvelle **école maternelle Arthaud**
- Livraison de l'extension de l'**école Buffon**, ouverte sur le quartier, et refonte du square pour les vacances d'automne
- Réhabilitations thermiques : livraisons des écoles **Painlevé, Chatin et Ampère élémentaire** en septembre
- Lancement durant l'été de l'opération **Diderot** (première phase : installation de l'école maternelle dans un nouveau bâtiment)
- Dénomination de l'école « **Hoche** » au programme du Conseil municipal du 23 septembre

## >>> **Achèvement des dédoublements des CP et CE1 en éducation prioritaire**

Dans le cadre du dispositif national « 100% de réussite », la Ville de Grenoble a investi **600 000 euros** pour la création de **30 nouvelles classes** afin d'accueillir les classes dédoublées (à effectifs réduits) de CP et CE1 en éducation prioritaire (CP en « REP+ » pour la rentrée de 2017, CP en « REP » et CE1 en « REP+ » pour la rentrée de 2018, CE1 en « REP » pour la rentrée de 2019), permettant à **900 élèves de 58 classes** de bénéficier de conditions d'enseignement adaptées.

**Ces classes comptent désormais de plus petits effectifs, d'une quinzaine d'élèves.**

Le Ministère de l'éducation nationale prévoit d'étendre les dédoublements aux classes de **grande section** en éducation prioritaire. Pour cette rentrée 2019, cette mesure est préfigurée dans 3 écoles (Les Fresnes, La Fontaine et les Buttes) dont les effectifs sont en baisse.

## >>> **Les travaux d'entretien et de maintenance : sécurité, accessibilité, isolation, confort**

La Ville consacre chaque année 1,5M€ à l'entretien du patrimoine scolaire pour l'ensemble des écoles de Grenoble.

- En 2014 et 2015, la priorité a été donnée à la **sécurité** (levées d'avis défavorables et mises en conformité suite aux avis des pompiers, augmentation des capacités d'accueil avant la mise en œuvre du plan école)
- De 2016 à 2018 ont été réalisés des travaux de « clos-couvert » (toitures, fenêtres, menuiseries...), de pérennité des bâtiments (structure), d'hygiène (sanitaires), fluides (chaudières...)
- Cette année, l'isolation des écoles a mobilisé une part importante du budget, ainsi que la sécurité des entrées d'écoles et les sanitaires.

Chaque année, des travaux de peinture des écoles sont également réalisés en mobilisant des chantiers d'insertion.

Cette année, **42 écoles bénéficient de travaux**, réalisés durant l'été et les vacances d'automne.

### 3/ Un accueil de qualité, tout au long de la journée

#### >>> Péri scolaire : après l'évaluation, l'amélioration se poursuit

En 2018, la Ville de Grenoble a mené un travail approfondi d'évaluation afin que la politique menée autour des temps de l'enfant soit la mieux adaptée à leurs besoins, mais aussi à ceux des familles et des professionnel•les.

A la rentrée 2018, 100% des écoles avaient rédigé leur projet péri scolaire.

**La satisfaction exprimée sur l'organisation des temps scolaires et péri scolaires est élevée :**

- 91% des familles considèrent que leur organisation convient bien à leur enfant,
- 86% des familles sont satisfaites du péri scolaire du soir,
- 93% des enfants sont « contents d'y aller ».

*(Source : enquête conduite auprès des familles, disponible [ici](#))*

**Des pistes de travail ont été posées et sont mises en œuvre poursuivre l'amélioration du péri scolaire,** en dialogue avec les familles et l'ensemble de la communauté éducative *(détail des mesures dans la délibération du 17 juin 2019, « PARCOURS EDUCATIF : Point d'étape du projet éducatif et adoption de la convention du projet éducatif de territoire (PEDT) septembre 2019-septembre 2022 »)* :

- **Renforcer la cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant** : déploiement de règlements et de projets éducatifs communs entre les temps scolaire et péri scolaire
- Adapter le projet péri scolaire en **maternelle** :
  - Ajustement des activités au rythme des tout-petits, pour le centrer sur le jeu et les temps libres
  - Développement de la coopération entre les grandes sections et l'élémentaire (visites, petits spectacles, chorale...)
- Renforcer **l'information et le lien avec les familles**
  - 100% des écoles équipées de **panneaux d'information**
  - Réalisation systématique de **trombinoscopes**
  - Mise en place de la lettre « **Les enfants d'abord !** »
- Conforter la place de l'enfant au cœur du dispositif
  - **Les enfants choisissent leurs activités, participent à l'élaboration des projets et à leur évaluation**
  - Des dispositifs de type « **conseils des enfants** », « **enfants médiateurs** », « **boîtes à idées** », « **clubs de discussion** » ou « **groupes de parole** » se développent
  - Une première **évaluation du péri scolaire** avait été réalisée **avec les enfants** en 2018 et s'est poursuivi avec un groupe d'étudiants du master SIRS de l'UFR de sociologie de l'Université de Grenoble
- Améliorer **l'aide aux leçons** : renforcement du lien avec les enseignant•es, diversification des activités, développement d'outils communs de travail
- Poursuivre l'enrichissement des **contenus** et développer les **projets inter-écoles** : activités sportives, projet transversal « Tour Perret » avec le CAUE, actions contre les stéréotypes de genre, réalisation de journaux, projets culturels autour de la fraternité...

- **Pause méridienne**
  - o faciliter le **calme** et développer les formations dédiées
  - o proposer des animations : **repas intergénérationnels, actions « manger avec les grands »** (maternelles chez les élémentaires)
  
- Poursuivre la **professionnalisation des équipes** :
  - o les fonctions des **animatrices et animateurs référents et relais** ont été confortées,
  - o des **contrats à l'année** ont été développés pour une centaine d'animatrices et animateurs
  - o la Ville a poursuivi la déclaration de sites en « **accueils collectifs de mineurs** », témoignant de l'exigence réglementaire et pédagogique des équipes.

### >>> **Focus sur la lettre « Les enfants d'abord ! »**

En cohérence avec la demande des familles, la Ville de Grenoble a mis en place la lettre d'information « Les enfants d'abord ! » dont le premier numéro est sorti au début de l'année 2019. Cette lettre paraît tous les deux mois et est diffusée par voie électronique et sur le site de la Ville. Elle prend la suite de la lettre « A Table ! »

*(Exemplaire de la lettre de septembre [ici](#) )*

### >>> **Le taux d'ATSEM par classe continue de croître**

La Ville emploie presque 200 ATSEM, qui accompagnent les tout-petits dans leur vie à l'école. Le ratio d'ATSEM par classe passe cette année de 95% à **97%** (il était de 83% à la rentrée 2013).

## 4/ L'école, un lieu pour veiller à la santé et la sécurité de tous les enfants

### >>> Alimentation de qualité, mobilisation contre le gaspillage

La Ville de Grenoble subventionne les repas des 11 000 élèves qui déjeunent à la cantine, grâce à un investissement annuel de 3,5 millions d'euros pour proposer une tarification solidaire. Ainsi, 22% de ces élèves (soit 2420 enfants) se restaurent au **prix plancher de 78 centimes par repas**.

Aujourd'hui, les restaurants scolaires proposent **53% de bio**, en veillant à l'approvisionnement local et de saison. **1 à 2 repas végétariens** sont proposés **par semaine** pour tous les convives.

La Ville poursuit son engagement en développant des initiatives nouvelles contre le gaspillage :

- déploiement d'un **logiciel** destiné à adapter au plus juste les commandes aux quantités consommées,
- Passage du **délai d'annulation** pour les familles de 48 à 72 heures, permettant d'**éviter 13 tonnes de gaspillage chaque année**.

Ces initiatives s'articulent à des actions de sensibilisation menées chaque année avec la Métropole.

### >>> Des fournitures bonnes pour la santé, pour tous les élèves

La Ville de Grenoble consacre environ 250 000 € par an aux fournitures scolaires : chaque école bénéficie d'une dotation permettant de prendre en charge l'ensemble des fournitures scolaires de base pour les écoliers de maternelle et d'élémentaire.

Dans le cadre du Plan municipal de santé, la Ville a inséré en 2019 un critère de santé dans le choix des fournitures : les différents produits ont été testés afin d'évaluer leur innocuité pour les enfants. Vernis, solvants, colorants... De nombreux composants peuvent en effet représenter un risque pour la santé. Les fournitures sont donc désormais identifiées dans les catalogues de commandes selon des critères de santé et d'impact environnemental, afin de permettre aux enseignants de bénéficier de l'ensemble des informations pour préparer les commandes de fournitures.

Pour exemple, on privilégiera les colles en bâton à base d'amidon plutôt que les colles liquides, les gommes sans phtalates, ni latex, les crayons en bois naturel non verni, les marqueurs effaçables, et de manière générale, les produits non parfumés.

- Le guide de l'ADEME « prêts pour l'école », juin 2019  
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-prets-pour-ecole.pdf>

## >>> Aménager la ville pour et avec les enfants : abords d'écoles et sécurisation des déplacements

Outre le déploiement du 30km/h et la gratuité des transports pour les sorties scolaires, la Ville met en place avec la Métropole des dispositifs d'apaisement de la circulation spécifiques en fonction de la situation de chaque école, qui associent habitants, enfants et équipes pédagogiques.

De nombreux aménagements se sont développés, à l'initiative de la ville comme des habitants :

- Création d'un parvis sécurisé devant l'école Chorier,
- Passage piéton avec marquages au sol inspirés de Kandinsky devant l'école Daudet,
- Coup de pinceau rue du Drac avec l'école Ampère et le collectif Black & White Zulu,
- Petit parvis dans le cadre de Cœur de ville Cœur de Métropole, pochoirs au sol et mobilier urbain devant l'école Millet,
- fresque sur les mobilités devant l'école Elisée Chatin,
- aménagements de sécurisation aux abords de l'école Anatole France,
- création d'un parvis devant l'école Driant et mise en accessibilité de l'entrée de l'école Clémenceau,
- Opération « Rue aux enfants, rue pour tous » avec l'école Painlevé et les associations du quartier dans la rue des Champs Elysées.

La **sécurité aux abords des écoles** est un objet de préoccupation permanent. Suite aux interpellations des familles et habitant•es des rues Marceau et Ampère, la Ville et la Métropole déploient des dispositifs de sécurisation et poursuivent le travail pour envisager des aménagements plus conséquents à moyen terme.

La Ville a également engagé une réflexion plus large à l'échelle de l'ensemble des écoles de la Ville, pour assurer la sûreté des déplacements et renforcer la place des écoles comme des cœurs des quartiers dans la ville de demain.

# Actualités Plan écoles – détail des opérations

## >> Ecole maternelle Florence-Arthaud



Livraison : été 2019  
Première rentrée : 2 septembre 2019  
-  
Coût total de l'opération : **2,7 M€**  
Montant total des travaux : 1,85 M€ HT  
Financement : Ville de Grenoble : 1 350 000 € // Conseil Départemental : 500 000 €  
-  
Surface totale de plancher : 830 m<sup>2</sup>  
Création de **4 classes maternelles** (capacité totale d'environ 90 élèves) et d'**un restaurant scolaire** (capacité de 60 places)

## >> Ecole Buffon



Livraison : fin octobre 2019.  
-  
Budget de l'opération : **1,3M€**  
Financement Ville de Grenoble.  
-  
Adaptation de l'école maternelle, qui compte 4 classes : mise aux normes de l'**espace restauration**, création d'une **salle de motricité mutualisée avec le quartier et réaménagement du square**.

## >> Rénovations thermiques Painlevé, Ampère, Chatin

Montant du marché de performance énergétique porté par la SPL Oser pour les 3 groupes scolaires : **6,7M€**  
Partenaires : Caisse des dépôts, Fonds européen d'efficacité énergétique, ADEME, Union européenne/FEDER. L'opération bénéficie de la valorisation de Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Rénovation thermique complète – santé, confort thermique en été comme en hiver, économies d'énergie ; rénovation bois ; aménagements d'accessibilité, de sécurité et de confort.

En moyenne sur les 3 groupes scolaires : **46% économies d'énergie primaire, 30% production énergies renouvelables sur site**.

Les 3 opérations sont accompagnées d'interventions pédagogiques sur les enjeux énergétiques et les bonnes pratiques.

## Ecole Paul-Painlevé



Livraison : septembre 2019-  
-  
Montant : 2,64M€  
-  
72% économies d'énergie primaire  
60% production d'énergies renouvelables sur site

## Ecole Ampère



Livraison élémentaire : septembre 2019

Livraison maternelle : septembre 2020

-

Montant : 1,95M€

-

52% économies d'énergie primaire

40% production énergies renouvelables sur site

## Ecole Elisée-Chatin



Livraison : septembre 2019-

-

Montant : 2,1M€

-

40% économies d'énergie

## >> Ecole Diderot



Lancement des travaux : été 2019

Livraison école maternelle : septembre 2020

Livraison école élémentaire et salle polyvalente : septembre 2021

-

Budget prévisionnel : 4,9M€

Construction d'un nouveau bâtiment pour l'école maternelle, création d'une école élémentaire (3 nouvelles classes) et d'une salle polyvalente.

## >> Nouvelle école « Hoche » : dénomination de l'école au prochain Conseil municipal



Livraison : rentrée 2020

-

Coût total de l'opération : 7,5M€

Coût travaux HT : 4,5M€

-

Surface bâtiment : 2059 m<sup>2</sup>

Surface espaces extérieurs : 1430 m<sup>2</sup>

École élémentaire de 10 classes dont 2 pouvant accueillir des grandes sections de maternelle. Mutualisation des espaces (salle plurivalente, terrain de sport, cour) avec le quartier. Bâtiment performant sur le volet environnemental et passif en énergie.

Dans le cadre de sa politique mémorielle, la Ville de Grenoble est attachée à associer les jeunes générations aux dénominations des écoles. Ainsi, la commission dénomination a proposé trois noms de personnalités historiques aux élèves de l'école Lucie et Raymond Aubrac, qui ont réalisé un travail de recherche avec leurs enseignants et présenté leur choix aux élus au mois de juin. Le nouveau nom de l'école « Hoche » sera proposé au Conseil municipal du 23 septembre.